

COMMUNE DE VILLE LA GRAND – 74

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Instance Locale Participative n°2 le 06/09/19 – 19 h en salle Le Savoy

SYNTHESE DES ENSEIGNEMENTS DE L'ATELIER

Nombre de participants : 23 personnes

Madame le Maire accueille les participants et rappelle la tenue d'une première session d'ateliers en juin dernier. Les participants avaient pu s'exprimer quant à leur ressenti sur la commune aujourd'hui et sont invités ce soir à se projeter dans l'avenir pour définir leur vision future pour la commune. A l'issue de ce premier temps de réflexion partagé, elle constate que les participants ont confirmé les principaux points et enjeux du diagnostic de la commune.

L'Urbaniste rappelle le cadre de la démarche participative et présente les modalités de déroulement de cette seconde session : il s'agit de se mettre dans la peau de personnages fictifs, habitants de Ville la Grand pour exprimer les orientations ou lignes directrices de la ville de demain. Une synthèse de cette réflexion sera ensuite présentée aux élus de la commune qui pourront s'appuyer sur ces éléments pour définir le projet politique qui guidera la révision du PLU de la commune.

LES CONCLUSIONS DES PARTICIPANTS

Les lignes directrices souhaitées pour Ville la Grand demain

Les lignes directrices des habitants pour la ville de demain, regroupées en 4 grandes thématiques :

ÉCONOMIE

Prévoir des capacités d'accueil au sein de la zone d'activité selon les besoins de l'activité (stationnement, disponibilité foncière, éloignement de voisinage habité en cas de nuisances générées par l'activité)

Encourager ou accompagner le développement d'une offre de commerces de proximité dans les secteurs futurs de développement urbain (ZAC Etoile gare, proximité de la gare ou d'un pôle multimodal, ...) en lien avec les institutions (MED, ...) ou associations locales existantes (association de commerçants, ...)

ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

MOBILITE

Développer un maillage des voies de mobilités douces à l'échelle supra-communale (récréatives ou dans un objectif de déplacement quotidien domicile - travail - loisir) et sécuriser les mobilités douces, notamment pour faciliter l'accès aux différents services,

Préserver les cheminements piétons au sein des espaces de pleine nature (berges du Foron) et améliorer le cheminement à certains endroits (signale un passage sous la voie ferrée inondable qui contraint le passage en cas d'intempéries)

Adapter les largeurs de voirie à la fréquentation du site et réciproquement ne pas développer des secteurs dont les voies d'accès ne sont pas adaptées au trafic supplémentaire généré par l'opération

Réduire la largeur de certaines voiries pour ralentir les vitesses de circulation et au profit d'un agrandissement des trottoirs et/ou des pistes cyclables

Prévoir des conditions de stationnement privé adaptées aux besoins générés par chaque opération

ARCHITECTURE

Limitier la hauteur des constructions (pour respecter les perspectives de vue et ouverture sur le paysage environnant, pour garantir l'ensoleillement des logements voisins, pour la qualité architecturale des opérations et favoriser leur intégration dans le tissu bâti existant)

Favoriser les opérations qui prévoient une qualité environnementale (isolation, espaces verts, ...) importante des constructions et génèrent un cadre de vie apaisé, à l'image de certain éco-quartier

STRUCTURATION DU TERRITOIRE - URBANISATION

Tendre vers une organisation du territoire sous la forme d'une superposition de services imbriqués plus qu'une mosaïque ou une simple juxtaposition de milieux urbains et favoriser des éléments de respiration et de nature en ville pour relier ces différents lieux de vie et d'activité

Adapter les capacités d'accueil et dimensionner ou organiser l'urbanisation aux regard des conditions d'accueil disponibles ou mobilisables (services, équipements, réseaux sanitaires, réseaux de mobilité, ...)

Diversifier la typologie des logements (besoin de logements de grande taille notamment) pour accompagner les parcours de vie

Limiter et encadrer le rythme de croissance urbaine, notamment par un meilleur encadrement des opérations de réhabilitation / requalification du bâti (remplacement de villas individuelles par des immeubles)

Prévoir des réserves foncières pour développer des projets immobiliers atypiques ou abordables (recherche de maîtrise des coûts immobiliers et accession au logements à des coûts du marché inférieurs à ceux pratiqués librement)

Concevoir des opérations cohérentes avec le tissu urbain bâti environnant et favoriser leur intégration (proposé d'instaurer une démarche de concertation entre promoteurs et voisinage)

Favoriser une vie de proximité en identifiant des secteurs de développement de l'urbanisation à proximité des réseaux d'équipements (scolaire, associatif, sportif, institutionnel, ...), des commerces et des axes de transport structurant (CEVA, BHNS, tram, ...), notamment au sein de la ZAC Etoile ou à proximité du pôle multimodal de la gare.

SOCIAL

Accompagner, encourager et/ou soutenir des projets immobiliers associatifs (par exemple : participation des habitants à l'élaboration de leur projet immobilier, mise en place de jardins partagés,) et l'expression de modèles démocratiques nouveaux (par exemple : logements associatifs ou coopératifs, mise en commun de certains espaces de vie au sein d'une opération, ...)

Prévoir un parc de logements sociaux pour répondre aux différentes demandes dans un contexte tendu de marché de l'immobilier

Maintenir l'offre en services publics (notamment à destination de la petite enfance et de la jeunesse ou en matière de santé) et la diversité du tissu associatif

En conclusion, si la préservation de l'identité villageoise et le cadre de vie de Ville la Grand semblent être au cœur des aspirations pour la ville de demain, il n'en demeure pas moins que Ville la Grand a d'ores et déjà engagé une mutation de son tissu urbain. Il conviendra avec le futur document d'urbanisme de pouvoir encadrer cette mutation pour s'orienter vers un modèle plus urbain qui conserve néanmoins une taille et une dimension humaine. La maîtrise de la croissance démographique semble donc primordiale pour ne pas subir un développement qui serait contraire aux fondements de l'identité de Ville la Grand.